

Comment sauvegarder vos documents SCOUT (avant le 31 décembre 2026)

Vos dossiers et documents SCOUT ne seront plus accessibles après le 31 décembre 2026.

Voici comment les sauvegarder :

Sur votre ordinateur, ouvrez l'Explorateur de fichiers, puis allez dans « Ce PC ».

Faites un clic droit, puis sélectionnez « Connecter un lecteur réseau ».

Dans la fenêtre qui s'affiche, cliquez sur « Se connecter à un site web permettant de stocker des documents et des images », puis cliquez sur « Suivant ».

Sélectionnez « Choisissez un emplacement réseau personnalisé », puis cliquez sur « Suivant ».

Saisissez ensuite l'adresse suivante :

[https://scout.univ-toulouse.fr/docs/inuc.votre identifiant ENT](https://scout.univ-toulouse.fr/docs/inuc.votre%20identifiant%20ENT)

Cliquez sur « Suivant ».

Saisissez votre identifiant, sous la forme inuc.votre identifiant, ainsi que votre mot de passe institutionnels.

Cliquez sur OK - suivant

Enfin, cliquez sur « Terminer ».

A ce stade vous visualisez une copie de vos dossiers et documents SCOUT mais ces éléments ne sont pas encore enregistrés de manière permanente.

Pour éviter toute perte de données, il est impératif de copier ces documents vers un autre emplacement (par exemple, votre poste de travail, ou le filer). Sans cette étape, les données seront définitivement supprimées à la fermeture de SCOUT.